

constamment & par-tout sacrifiée à la fausseté & à la corruption du siècle, non-seulement dans les livres d'histoire, mais encore dans les petites notices biographiques.

Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, au sujet desquels le duc son fils a fait publier l'avis suivant.

*Le duc de Richelieu a vu, avec la plus grande surprise, qu'on alloit faire paroître des Mémoires contenant la vie de son pere, comme ayant été écrits sous ses yeux, & que dans ce prospectus on présente son pere comme un intrigant, puisqu'on annonce qu'on rapportera ses intrigues pendant la régence, ses galanteries & celles des princesses qu'il a eu l'art de charmer. Enfin, qu'il existe des chroniques scandaleuses & politiques de la régence & du regne de Louis XV, composées par le maréchal de Richelieu, dont on a tiré une partie des faits rapportés dans ces Mémoires. Le duc de Richelieu s'empresse de prévenir le public qu'il est à sa connoissance que l'auteur de ces Mémoires a eu, du vivant de son pere, communication de quelques manuscrits de sa bibliotheque; que lui-même lui en a confié, quelques-uns qui lui ont été rendus; que cette petite partie de matériaux ne peut former une histoire complete, & qu'il n'a, ainsi que personne de sa famille, aucune connoissance des chroniques scandaleuses & politiques. Le duc de Richelieu a remis entre les mains d'une personne pour qui M. le maréchal de Richelieu avoit de l'estime & de l'amitié, & en laquelle le duc de Richelieu a toute confiance, les correspondances politiques & particulieres de son pere, & la totalité de ses manuscrits. Ces pieces rassemblées pourront servir seules à la composition des Mémoires authentiques dont on s'occupe. Le duc de Richelieu croit devoir à son pere de prévenir le public contre la publication d'un ouvrage qui sembleroit avoué de lui, & qui peut contenir des faits hasardés ou défavorables à sa mémoire.*

Signé le duc de Richelieu.